

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 78 (1895)

**Protokoll:** Assemblée générale, le 9 Septembre 1895

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## II.

### Assemblée générale, le 9 Septembre 1895

à 8 heures du matin.

*Présidence de M. de Riedmatten, Sion.*

---

- 1<sup>o</sup> M. le Président, Prof. P.-M. de Riedmatten, ouvre la séance par le discours présidentiel. Sur l'initiative de son président, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire des membres décédés.
- 2<sup>o</sup> L'assemblée procède à la nomination des membres honoraires et effectifs, proposés par l'assemblée préparatoire. (Voir aux annexes).
- 3<sup>o</sup> Le rapport de gestion du Comité central est lu et adopté.
- 4<sup>o</sup> Le Comité central dépose les comptes. Après lecture du rapport des commissaires-vérificateurs, les comptes sont approuvés et décharge est donnée au Comité central pour sa gestion.

5<sup>o</sup> M. le Prof. H. Golliez lit le rapport de la commission de l'exposition nationale de Genève, qui est approuvé. Des pouvoirs sont donnés au Comité central pour l'ouverture des crédits nécessaires. MM. A. Le Royer et P. van Berchem, à Genève, sont nommés membres de la commission.

6<sup>o</sup> M. le Prof. A. Riggénbach, de Bâle, lit le rapport de la commission géodésique. Il expose dans un rapport spécial la proposition d'initiative au sujet des observations du magnétisme terrestre en Suisse. M. le Prof. Ch. Dufour développe le même sujet dans un rapport français. (Voir aux annexes.)

Ges propositions sont adoptées à l'unanimité.

7<sup>o</sup> La Société procède à la réélection générale des commissions pour une période de six années :

a/ Sont réélus tous les commissaires sortant de charge, qui acceptent.

b/ Les démissionnaires sont remplacés :

M. le Prof. Rütimeyer par M. le Professeur Hagenbach-Bischoff dans la commission des mémoires,

et par M. le Prof. Th. Studer dans la commission du prix Schlæfli.

M. Perceval de Loriol par M. le Prof. Dr Du Pasquier, à Neuchâtel, dans la commission géologique.

c/ des remerciements sont votés à tous les membres des commissions sortant de charge.

Des lettres de remerciements pour leur

longue et dévouée activité, seront adressées par le Comité annuel à MM. Rütimeyer et de Loriol qui n'ont pas accepté de réélection.

8° M. le Prof. H. Blanc, de Lausanne, fait une conférence intitulée: « Fécondation et hérédité ».

9° L'assemblée accepte avec reconnaissance l'invitation de la Société zuricoise des sciences naturelles, de tenir à Zurich la session de 1896, en coïncidence avec le jubilé une fois et demi séculaire de la société cantonale.

Par acclamation M. le Prof. A. Heim est nommé président de la Société pour l'année 1896.

M. Heim remercie l'assemblée en son nom personnel et au nom de la section qu'il représente.

10° Le « *Naturwissenschaftlicher Verein* » de Winterthour est proclamé section constituante de la Société au même titre que les sociétés cantonales.

11° M. le Prof. Heim de Zurich présente le rapport de la commission géologique.

Sur la proposition du Comité central, la commission des houillères est admise sur la liste des commissions de la Société.

Adopté

12° M. le Prof. C. Schröter, de Zurich, présente le rapport de la commission des tourbières.

Il est adopté et un crédit de frs 250 est voté.

13<sup>o</sup> M. le Prof. Hagenbach, de Bâle, présente le rapport de la commission des glaciers.

Adopté.

14<sup>o</sup> M. le Prof. Schmidt, de Bâle, fait une conférence intitulée: *Ueber den geologischen Bau der penninischen Alpen.*

La séance est levée à midi.

---